

Les délégués de 51 écoles du secteur

Publié le 14/02/2024



Quarante personnes suivent 51 écoles à Moulins et alentours. © Droits réservés

Chemilly. DDEN/La délégation de Chevagnes/Moulins/Yzeure s'est réunie en assemblée général

Les Délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN) de Chevagnes/Moulins/Yzeure se sont réunis en assemblée générale, à Chemilly (*), devant une trentaine de membres et des maires des communes.

Ces quarante personnes suivent 51 écoles dont deux regroupements pédagogiques (RPI), sur 26 communes.

Au concours « Samuel Paty, Se construire citoyen », la classe de Paray-le-Frésil a été retenue au niveau national !

Au concours « Écoles fleuries », sept écoles du département sont inscrites.

Dans le cadre de l'opération « Arbre de la laïcité », plusieurs arbres ont été plantés cette saison, en relation avec l'Observatoire de la Laïcité sous l'égide du Comité départemental de l'action laïque (CDAL).

Le rôle du délégué. Le président Daniel Bloux a rappelé que le délégué départemental de l'Éducation nationale siège aux conseils d'école, il a un rôle de

médiation et de coordination entre les enseignants, les parents, la municipalité et les services académiques.

Le secrétaire Henri Dumont a précisé que la délégation est gérée par un conseil d'administration de 15 membres qui s'est réuni deux fois en 2023.

Appel à candidature

Compte tenu du nombre de conseils d'école, il souhaite accueillir de nouvelles candidatures. Cette année, la délégation compte un nouvel adhérent.

Dominique Limoges a présenté la trésorerie qui est saine avec un résultat légèrement positif. Il a enchaîné sur les documents que chaque délégué se doit de remplir pour la connaissance et le suivi de chaque école (fiche école) ainsi que la connaissance précise du tissu scolaire.

Allier

L'assemblée générale départementale des DDEN se tiendra samedi 27 avril, à Cosne-d'Allier.

Michel Dupont, président départemental, évoquant le fait que l'Allier doit "rendre" 14 postes d'enseignement en primaire pour 2024-25 : « Ces postes seraient bien utiles pour mieux assurer les remplacements ! »

(*) La délégation a été accueillie par Claire Cabanel, maire de Chemilly, et une adjointe. Elles ont présenté leur commune et l'école qui est dans une évolution positive depuis 2020.